

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe
Band: 4 (1989)
Heft: 4: Gazette

Rubrik: Nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

N O U V E L L E S

Le groupe de travail suisse pour l'archéologie médiévale

Après de longs préliminaires, c'est en 1975 qu'a été créé le Groupe de travail suisse pour l'archéologie médiévale. C'est au cours de 1973 qu'a été publié le 'Rapport de recherche du Conseil suisse de la science' qui constitue la première prise de position du Conseil suisse de la science sur l'ensemble des activités de recherche encouragées par l'Etat tenant compte des éventuelles lacunes et carences. 'Si au cours des années à venir, un plan d'ensemble est élaboré pour continuer à promouvoir et à développer la recherche, il est nécessaire que la situation de départ soit exactement connue, telle qu'elle se présente aujourd'hui. Une telle analyse de la situation actuelle est dans l'intérêt des autorités mais aussi dans l'intérêt des chercheurs. Les uns comme les autres sont conscients du fait que l'époque est révolue où, sans conditions, on pouvait demander et on obtenait tout simplement "plus de fonds" pour la recherche. Le rapport sur l'état de la recherche est émaillé d'un grand nombre de recommandations qui sont classées en deux catégories par ordre d'urgence (l'encouragement normal ne rentre pas dans ce classement) 1) l'encouragement spécial 2) l'encouragement prioritaire. Intentionnellement, il n'est pas question ici des points forts des activités de recherche en Suisse mais plutôt des lacunes constatées et des propositions faites pour y remédier' (Préface du volume 1).

Nous n'étendons pas sur le fait que, dans le cadre de l'ensemble des activités de recherche encouragées par l'Etat, l'archéologie n'occupe qu'une place modeste.

Le 6 décembre 1973, la Société suisse université et recherche avait organisé à Berne une conférence intitulée 'L'avenir de la politique suisse de recherche'. Les personnes au sein d'un petit groupe de travail 'Archéologie' ont alors constaté qu'il existait une 'commission pour l'archéologie classique et orientaliste' dans le cadre de la Société suisse des sciences humaines (aujourd'hui Académie suisse des sciences humaines, dont le siège est à Berne) et que peu de temps auparavant, les spécialistes de l'antiquité romaine s'étaient regroupés en une commission pour l'archéologie provinciale romaine en Suisse. Dans le volume 1 du rapport de recherche on peut lire la recommandation suivante 'Le Conseil suisse de la science recommande la création d'un conseil national de l'archéologie (avec commissions) représentant les quatre principales époques archéologiques (préhistorique, classique, provinciale-romaine et médiéva-

le) qui serait un interlocuteur compétent face aux instances politico-scientifiques et aurait entre autres les tâches suivantes à assumer:

- a) l'inventorisation complète des monuments archéologiques à protéger en Suisse,
- b) l'élaboration d'une liste de priorités pour la mise en chantier de fouilles sur des sites archéologiques menacés,
- c) l'élaboration de priorités pour l'examen d'objets trouvés lors de fouilles qui, jusqu'à présent, en règle générale, ont été mis en sécurité mais n'ont pas été évalués.

Ce conseil doit fonctionner et être organisé dans le cadre de la Société suisse des sciences humaines sur le modèle de la Commission pour l'archéologie classique (qui existe déjà et serait à inclure au nouveau conseil).

Ce conseil s'occupera bien entendu d'archéologie médiévale mais aurait également pour objectif de 'définir les problèmes urgents de la recherche archéologique' (volume 2, Rapports des experts par secteurs) et de veiller, entre autres, à:

- a) la mise en sûreté, la conservation et l'évaluation scientifique des objets trouvés lors de fouilles archéologiques en Suisse, la mise à disposition des moyens financiers nécessaires à la publication rapide des fouilles (c'est à dire des inventaires et des résultats des recherches),
- b) la création de cours et d'un service de recherche en archéologie médiévale qui deviendrait une discipline à part entière et une 'matière d'examen',
- c) trouver des solutions au manque de personnel dans les services archéologiques (...) en créant avant tout de nouvelles possibilités de formation et de nouveaux emplois permettant une carrière dans ce domaine'.

Impressionné par ce rapport et par la conférence susmentionnée, Jürg Ewald s'adressa alors, le 2 janvier 1974, à 24 collègues en Suisse essentiellement spécialistes de l'archéologie médiévale et auprès desquels il savait où il pensait qu'il trouverait un écho favorable. Il leur demanda de lui apporter leur soutien pour la création de la 'Commission pour l'archéologie médiévale' à laquelle nous avons fait allusion auparavant. Le 18 avril déjà une première rencontre avait lieu à Olten réunissant 19 participants qui décidèrent la création de cette commission en s'inspirant largement du modèle des chercheurs spécialisés en archéologie provinciale-romaine.

Les archéologues spécialistes du moyen âge se retrouvèrent en assemblée le 31 octobre 1975 à Lausanne, créèrent officiellement le 'Groupe de travail suisse pour l'archéologie médiévale' et approuvèrent le règlement dont voici des extraits:

'Objectifs

1. Le Groupe de travail suisse pour l'archéologie médiévale est une association de scientifiques actifs dans le domaine de la recherche archéologique médiévale et moderne.
2. Son but est de permettre les échanges d'informations, de promouvoir la planification et l'organisation des activités.
3. Le Groupe désire remplir le rôle d'interlocuteur face aux institutions publiques et privées et face aux autorités.

Activités

10. Le Comité organise au moins une fois par an une conférence scientifique.
11. Les membres informent le Groupe de travail, par l'intermédiaire du Comité, des travaux scientifiques en cours ou des projets de travaux.
12. Une assemblée générale ordinaire se tient chaque année. Sur proposition d'un tiers des membres, le Comité peut convoquer une assemblée générale extraordinaire dans un délai de trois mois après que la demande ait été formulée. La convocation et l'ordre du jour doivent parvenir aux membres quatre semaines avant la date prévue pour l'assemblée générale.
13. Pour les votes et les élections, la décision est prise à la majorité simple des votants présents. En cas d'égalité des voix, le président dispose d'un vote prépondérant.

Disposition finale

14. Le Groupe de travail suisse pour l'archéologie du moyen âge peut être dissout en application du CO'.

C'est intentionnellement que l'on a opté pour la dénomination 'groupe de travail' afin d'éviter l'emploi d'une appellation juridique bien définie (association, société simple, coopérative, etc.) qui implique le respect de certaines procédures d'organisation et de certaines conditions financières. Ce qui prime au sein du Groupe ce sont les expériences sur le terrain, le travail pratique et la promotion des activités. Lors de l'assemblée constitutante, un comité a été formé, composé d'un président, Jürg Ewald, Liestal, et de quatre membres, le Professeur Walter U. Guyan, Schaffhouse, le Professeur Werner Meyer, Bâle, le Professeur Hans Rudolf Sennhauser, Zurzach et Werner Stöckli, Moudon qui décidèrent de se réunir une fois par an, le dernier vendredi d'octobre. Ces membres font encore partie de l'actuel comité.

Le Groupe de travail compte aujourd'hui 97 membres suisses et étrangers. La première phase dite de 'prise de

NOUVELLES

contact' souhaitée par le comité est désormais passée. Lors des conférences scientifiques organisées au cours de l'année, la parole est dorénavant donnée aux archéologues (du moyen âge) travaillant 'sur le terrain' qui ont ainsi l'occasion de présenter exposés et brefs rapports sur leurs travaux respectifs touchant à des domaines allant des débuts du moyen âge à l'époque industrielle du XIXème et du XXème siècle en passant par des découvertes concernant des châteaux, des églises... Lors de ces conférences une grande place est accordée à la recherche en milieu urbain car elle correspond à la pratique quotidienne. Il est étonnant qu'aujourd'hui encore l'archéologie médiévale soit ignorée par certains cantons. Cela est en partie dû au manque de spécialistes et en partie à l'insuffisance ou au manque de structures d'organisation au niveau fédéral, c'est à dire que les bureaux, les services des archéologues cantonaux ainsi que les musées archéologiques font défaut.

Le 'noyau dur' du Groupe (20 à 30 personnes) se retrouve une à deux fois par an pour une excursion dont le but est la visite d'un lieu de fouilles ou de travaux en cours sur un édifice et l'échange sur le terrain des résultats des expériences. Le Groupe de travail offre ses services et ses contacts personnels aux autorités et également aux archéologues spécialisés en Suisse et dans les pays voisins.

Pour tous renseignements, s'adresser au nouveau président en poste depuis l'automne 1989, Daniel Gutscher, Service archéologique du Canton de Berne, Thunstrasse 18, 3005 Berne.

Jürg E. Schneider, Zurich
(Président 1983-1989)

L'inventaire de référence du Canton de Thurgovie

C'est en 1974 que le gouvernement du Canton de Thurgovie a demandé au service de conservation des monuments historiques de réaliser un 'Inventaire de référence des bâtiments et des sites anciens'. L'objectif poursuivi par le gouvernement était a) de réunir et donc de disposer d'un nombre suffisant d'informations sur les bâtiments anciens et les formes traditionnelles de l'habitat pouvant être utilisables par tous les services de planification, b) de préparer et de coordonner les travaux scientifiques entrepris dans le domaine de la conservation des monuments historiques. Cet

NOUVELLES

inventaire a été effectué sur la base d'études approfondies déjà effectuées dans le canton et dans diverses institutions fédérales comme par exemple le projet pilote de Beromünster sous la direction de l'Institut pour la conservation des monuments historiques de l'EPF ou les expériences sophistiquées rendues possibles grâce au quadrillage hectare par hectare et entreprises par l'Institut pour l'aménagement national, régional et local de l'EPF. Mais c'est bien sûr l'inventaire de référence du canton de Berne qui a servi de modèle de base.

La pièce maîtresse de l'inventaire est un fichier. Ce fichier comprend pour chaque commune les fiches d'inventaire (format A4 plié) classées en fonction du numéro d'assurance immobilière (dans les agglomérations urbaines en fonction des rues et de la numérotation des maisons). Ce fichier répertorie tous les bâtiments assurés construits avant la seconde guerre mondiale exception faite de ceux qui ont été, avec beaucoup de précaution, considérés comme n'offrant aucun intérêt particulier sur le plan artistique ou culturel: poulaillers bricolés par des amateurs, cabanons mobiles, simples granges accolées au corps des maisons ou garages préfabriqués. Chaque fiche d'inventaire comprend au moins une photographie, tous les numéros nécessaires à l'identification (assurance-incendie, parcelle, rue, etc.), une description de la situation, une dénomination des lieux ainsi qu'une évaluation de la valeur artistique et historique du bâtiment (classement par catégories allant de 'de grande valeur' à 'gênant'). Dans la plupart des cas sont joints aux fiches une description rudimentaire concernant l'histoire artistique du bâtiment et un extrait des anciens registres de l'assurance-incendie qui existent en Thurgovie depuis 1808 et constituent une source d'une valeur inestimable pour tout ce qui touche à l'histoire de l'habitat.

Environ 30'000 édifices ont déjà été recensés, 3/4 des 180 communes du Canton de Thurgovie ont été répertoriés et à peu près 100 inventaires communaux ont déjà été publiés sous forme de brochures. Ces brochures contiennent les photocopies des fiches de l'inventaire, des plans d'ensemble et des annexes en fonction du niveau de la recherche entreprise. Chaque brochure a un tirage de 5 à 10 exemplaires. Ces brochures sont distribuées gratuitement aux communes concernées (un exemplaire non-relié est également remis aux propriétaires des bâtiments), à divers services cantonaux (aménagement du territoire, archives d'Etat), aux bibliothèques et, exceptionnellement, aux écoles.

L'inventaire de référence est, comme son nom ne l'indique pas forcément, un ensemble de données sans force obligatoire. Il n'a aucune valeur contraignante ni pour les autorités, ni pour les personnes privées, il n'a pas le caractère

assujettissant des projets d'aménagement du territoire ni les effets des prescriptions juridiques. C'est sa seule diffusion qui lui donne sa force, l'inventaire représente un instrument de travail et un répertoire que les planificateurs utilisent très souvent et très volontiers. Nombreuses sont les communes qui se servent des textes, des photographies, du classement par catégorie et des plans d'ensemble lorsqu'elles désirent introduire des mesures de protection des monuments historiques dans l'aménagement local ou lorsqu'elles désirent examiner un projet de construction. Le service de protection des monuments historiques utilise le fichier pour l'examen du flot quotidien des demandes de permis de construire, son travail est allégé par le fait que ses principaux partenaires, les communes, possèdent les mêmes données. A la bibliothèque cantonale et aux archives d'Etat, les brochures sont des ouvrages de référence très souvent consultés par les propriétaires, par les amateurs de généalogie et par les historiens locaux. Pour les personnes qui travaillent à la réalisation d'un tel inventaire, les recherches effectuées par les historiens sont d'une importance particulière. Ceux-ci estiment que certains problèmes essentiels de notre époque ne peuvent être résolus que si chacun considère avec intérêt et entretient avec soin ce qui lui appartient, ce qu'il possède en propre et dans ce domaine, après les vêtements, la deuxième place revient à l'habitat.

L'inventaire de référence est associé à d'autres systèmes scientifiques d'information. Depuis 1986 un chercheur effectue des travaux de recherche sur les fermes de Thurgovie. Il utilise l'inventaire pour faire une première sélection des bâtiments et y intègre ses propres fiches. Etant donné que ce chercheur examine à fond bon nombre d'édifices, l'inventaire s'enrichit de ce fait de renseignements de grande valeur et d'informations spécifiques comme par exemple sur les formes d'habitat, sur les détails de construction et sur les intérieurs. L'inventaire de référence du Canton de Thurgovie est également associé à l'Inventaire Suisse d'Architecture 1850-1920 (INSA) et à l'Inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS). Des extraits de l'INSA ont été intégrés dans le fichier de Frauenfeld et complétés. L'ISOS est joint aux brochures communales de l'Inventaire de référence ce qui évite aux services cantonaux responsables de l'inventaire d'effectuer leurs propres analyses et permet également une diffusion de l'ISOS. Un lien très étroit existe bien sûr entre l'Inventaire de référence du Canton de Thurgovie et le volume 'Diessenhofen' des 'Monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse', volume qui est sur le point d'être terminé, et les autres futurs volumes de la série concernant le Canton de Thurgovie. Etant donné que l'Inventaire de référence tient compte presque pour chaque édifice des aspects touchant à la planification et à la protection des monuments, les spécialistes de la topographie artistique sont ainsi déchargés de certains travaux et peuvent se consacrer entièrement à leur tâche qui consiste à effectuer une sélection très sévère (ville moyenâgeuse, cloître baroque, bâtiment industriel ou bâtiment de ferme), à analyser à fond les édifices ainsi sélectionnés, à se documenter en détail, à se consacrer aux études comparatives des

styles et à chercher pour chaque cas le mot qui convient exactement.

La réalisation d'un inventaire de référence pose bien entendu également des problèmes mais ces problèmes ne sont pas insurmontables. Les personnes chargées de l'inventaire sont par exemple confrontées à des normes de recensement très diverses qui, au cours des 15 dernières années, ont été changées et améliorées plusieurs fois. La situation n'est pas non plus idéale au niveau du personnel chargé de l'inventaire, de nombreux collaborateurs sont temporaires ce qui pose des problèmes au niveau de l'application des méthodes de travail et de la poursuite de la mise à jour absolument indispensable de l'inventaire. Il convient également de mentionner ce qui est positif pour l'évolution de l'inventaire, à savoir, la collaboration toujours plus importante des communes. Quelques villes de Thurgovie en sont déjà à prendre à leur charge la poursuite de l'inventaire soit en procédant à des examens minutieux d'édifices sélectionnés, soit en répertoriant les bâtiments plus récents en fonction des critères de l'inventaire. L'inventaire se prête tout à fait à l'informatisation, pour le moment, il est impossible de dire s'il sera un jour placé sur système informatique.

Alfons Raimann
Responsable de l'inventaire des
'Monuments d'Art et d'Histoire'
du Canton de Thurgovie, Frauenfeld

La Fondation Suisse pour la Restauration et la Conservation du Patrimoine Photographique

La photographie fête cette année le 150e anniversaire de son invention et de sa diffusion au monde. Miroir, transformation ou trace du réel, l'image obtenue au moyen de la caméra oscure n'en demeure pas moins liée à notre mémoire collective. Elle nous permet de comprendre et de retrouver la cohérence du monde, des êtres et des choses.

C'est dire si notre perception de ce nouveau médium a sensiblement évolué, n'oublions pas, qu'il y a quelques années encore, la photographie était principalement une source iconographique. Aujourd'hui l'image aux sels d'argent a recouvré sa réelle dimension et son double statut: représentation et objet. La photographie fait partie intégrante de notre patrimoine national au même titre que les livres, manuscrits, bâtiments et paysages auxquels elle offre parfois un éclairage nouveau.

A l'origine de ce bouleversement, une prise de conscience de la fonction de l'image photographique dans notre société. Nous nous réjouissons que l'action de notre Fondation ait contribué à ce changement.

NOUVELLES

Historique de la Fondation

Récente dans l'histoire des arts graphiques, la photographie est paradoxalement un médium fragile. Sa structure, essentiellement composée de métal/argent et d'un support en papier ou polyester, est susceptible de se dégrader rapidement quand les conditions de conservation ne sont pas respectées. Il est donc indispensable d'adopter un certain nombre de mesures propres à protéger ce patrimoine.

Dès 1985 un certain nombre de personnalités, avec à leur tête Jean Pierre Jelmini, alors président de l'AMS (Association des Musées Suisse) et conservateur du Musée d'Histoire de Neuchâtel, imaginaient la création d'un institut spécialisé dans les domaines de la restauration et de la conservation du patrimoine photographique. Ce projet, soutenu par la ville et le canton de Neuchâtel, verra le jour le 16 mai 1986, sous le nom de 'Fondation suisse pour la restauration et la conservation du patrimoine photographique'. Notre pays se dotait ainsi d'une structure souple et professionnelle à la disposition des musées, bibliothèques ou de toute autre institution chargée de conserver des images aux sels d'argent.

Présidé par le conseiller des Etats Jean Cavadini, le conseil de Fondation réunit des personnalités issues des trois régions linguistiques et représentatives des milieux politiques, industriels, culturels, universitaires et scientifiques.

Il convient également de souligner le précieux concours apporté par le Fonds national suisse de la recherche scientifique dans sa division IV, Programme nationaux de recherche (PNR 16 - Méthodes de la conservation des biens culturels) qui a permis, dans un premier temps, la formation du premier restaurateur suisse spécialisé dans la photographie ancienne (1984/85) et, par la suite, le développement d'un programme de travail (1987/88) relatif à la restauration des collections photographiques de notre pays.

Nos activités

Pour réaliser les buts qu'elle s'est fixé et exécuter les mandats qui lui sont confiés, la Fondation dispose de cinq départements, susceptibles de répondre aux différents besoins des musées suisses, en matière de conservation, archivage, restauration et tirage des documents photographiques anciens et modernes.

NOUVELLES

1. Atelier de restauration mécanique

La restauration des documents photographiques est une discipline récente, encore peu développée en Europe, et qui repose sur trois éléments essentiels:

- 1) une parfaite connaissance de l'histoire de la photographie et de l'histoire des procédés
- 2) une matière technique qui relève d'un savoir à la fois scientifique et artistique
- 3) le respect et l'application de la charte de restauration

Toute intervention débute par un examen attentif du document en présence, de manière à identifier la technique utilisée. En effet, il faut garder à l'esprit qu'une photographie – terme générique – peut être réalisée à partir d'une centaine de procédés différents. Cette première étape permet d'établir avec précision la nature du support (métal, papier, verre), la composition de la couche image (sels argentiques, fer, platine, pigments) et de son liant (amidon, albumine, collodion, gélatine). Suivront une série de mesures physico-chimique, de micro-analyses, de relevés des altérations à l'œil ou à la loupe binoculaire, bref, l'établissement d'un véritable diagnostic qui, au terme de l'analyse, permettra de décider du ou des traitements à appliquer.

Nos travaux portent aussi bien sur des plaques négatives au collodion au gélatino-bromure d'argent (plaques cassées, décollement de l'émulsion, sulfuration) que sur des épreuves de toutes natures: papier salé, papier albuminé, papiers aristotypes, épreuves au platine ou au charbon, papiers modernes (supports inadéquats, déchirures, lacunes, taches, décoloration, présence de micro-organismes) sans oublier des procédés aussi particuliers que le daguerréotype, les ferotypes ou les ambrotypes.

Les travaux sont entrepris à la suite d'un dialogue nécessaire et souvent fructueux avec les conservateurs responsables des collections. Les interventions réalisées sont avant tout des traitements de préservation (modification des supports, élimination des micro-organismes en autoclave, reconstitution des lacunes, doublage, isolation) qui obéissent au principe de réversibilité. Il y a là une prise de position nette. Nous ne souhaitons pas entreprendre, comme cela s'est fait il y a quelques années, des travaux de restauration chimique pour la simple et bonne raison que le résultat est aléatoire, le principe de réversibilité bafoué, et que la structure argentique de l'image en est gravement modifiée.

Les incunables de la photographie ont, cette année, cent cinquante ans. C'est dire qu'ils sont récents et c'est souligner également notre responsabilité face à des documents que nous avons pour devoir de transmettre intacts aux générations futures. Les traitements chimiques doivent nous intéresser dans le cadre de la recherche et de l'expérimentation mais en aucun cas dans le cadre de notre pratique quotidienne. Cette parenthèse refermée, notons encore que l'ensemble des paramètres relevés et des résultats obtenus sont consignés, pour chaque phototype, dans un rapport de restauration. Ainsi, d'autres après nous, pourront reprendre à la base de nos travaux avec peut être une autre doctrine et sans doute de nouvelles techniques issues des progrès technologiques.

Réalisations: Restauration des collections suivantes: Musée de l'Elysée (Lausanne), Musée Suisse des PTT (Berne), Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Fribourg, Völkerkunde-Museum (Bâle)

2. Atelier de tirage ancien et reprint

Les institutions chargées de conserver le patrimoine photographique sont parfois en possession de plaques négatives ou de calotypes (négatifs sur papier) dont les épreuves correspondantes sont demeurées introuvables. D'autre part, certaines épreuves originales du XIXe siècle nous sont parvenues dans des états de dégradation suffisamment avancés pour que la lecture harmonieuse et intégrale de l'image en soit compromise. Dans ces deux cas de figure, il est alors nécessaire de procéder au reprint des épreuves dans l'esprit et la technique de l'auteur. Le recours au procédé original ne relève pas de la fantaisie ou d'une volonté passée. Il correspond au respect de la nature même des prototypes qui vont souvent par couple. Au calotype correspond le papier salé comme le papier albuminé s'accorde naturellement à la plaque au collodion. C'est la lecture des originaux qui est ici en jeu. Un calotype tiré sur un papier moderne ne transmettra pas les mêmes informations qu'un tirage sur papier salé. C'est la formation même de l'image (le noircissement direct), la matière apparente du support, la quantité d'argent retenue dans les fibres qui contribuent à une autre vision. Le reprint est toutefois une opération de prestige réservée à quelques pièces jugées exceptionnelles.

Nous sommes donc parfois conduits à confectionner artisanalement ces supports du XIXe siècle. Nous choisissons alors nos papiers, une formule chimique proche de celle de l'auteur et nous fabriquons pièce par pièce des papiers salés, des papiers albuminés, des épreuves en callotypie ou au platine. C'est un travail lent, hors du temps. Nous imprimons cinq à six épreuves par jour.

Il faut cependant ajouter qu'un reprint ne sera jamais l'alter ego d'une épreuve originale: c'est une tentative de réédition, réfléchie, documentée et sensible. Soucieux d'éviter toute

confusion sur le plan du marché de l'art, nos tirages comportent un filigrane ou un sceau dans la fibre du papier qui signale un certain nombre d'indications dont la mention 'reprint'.

Réalisations 1989: Fonds Jean Walther. Reprint sur papier salé 1989. Collection du Musée du Vieux-Vevey.

3. Atelier de tirage moderne

Les photographes sont parfois comme les compositeurs. Ils s'en tiennent à la vision et n'entendent pas interpréter leur partition. Le tirage n'est pas leur affaire. Ils transmettent alors leurs négatifs à un tireur avec qu'ils formeront un tandem.

Ce sont souvent de beaux instants, intenses de complicité et de nuances de gris. Les images deviennent évidentes et simples dans leur retranscription quand l'intention du photographe est renouvelée et prolongée sous la lumière de l'agrandisseur. Notre atelier de tirage moderne, créé en 1984, poursuit une tradition d'artisan. La matière première que nous utilisons, le papier photographique est primordial. Il fait toujours l'objet d'une discussion et d'une période d'essais et de mise au point avec le photographe. Nous utilisons la plupart des papiers de qualité à disposition sur le marché (Agfa, Kodak, Ilford, Guilleminont) que nous traitons avec différents révélateurs conçus par nos soins. Nous portons également une attention toute particulière à réaliser des épreuves qui respectent les normes internationales en matière de conservation. Ce sont les archives de demain. C'est dire si la conception chimique de notre fixateur, sa teneur en argent et en composés résiduels, les séquences de lavage, les méthodes de séchage sont aussi importants à nos yeux que la dimension visuelle de l'épreuve.

Expositions réalisées en 1989: Fonds Hans Steiner; collection du Musée de l'Elysée. Une exposition itinérante (1989-90) réalisée par le Musée de l'Elysée - Lausanne avec le soutien de l'Office fédéral de la culture. Gustave Roud; bibliothèque du Centre Georges Pompidou - Paris novembre 1989. Une exposition réalisée par le Musée de l'Elysée - Lausanne.

4. Atelier de montage archival

Les épreuves anciennes une fois restaurées, les nouvelles images achevées, il convient de procéder au montage. Le passe-partout en carton neutre représente une solution satisfaisante du point de vue de la conservation et de la présentation. Crée en 1988, en collaboration avec le Musée de l'Elysée, cet atelier spécialisé traite chaque année quelques quatre mille prototypes (collections anciennes et contemporaines du Musée de l'Elysée - collections publiques suisses - collections privées).

N O U V E L L E S

5. Bureau du conseil en conservation

Restaurer c'est tout d'abord mieux conserver! Cette petite phrase qu'il nous arrive parfois de prononcer devant une assemblée de conservateurs ou d'archivistes, illustre parfaitement notre doctrine. Notre action quotidienne vise, en effet, à privilégier la circulation des informations en matière de conservation plutôt que d'encourager le recours à la restauration.

C'est dans ce but que nous avons tenu à mettre à disposition à des institutions concernées un bureau de conseil. Après avoir analysé le fonctionnement des collections, ce service développe des méthodes propres à favoriser les conditions et les techniques de conservation des prototypes dans les bibliothèques, archives, musées et collections privées. A chaque fois, la structure et les moyens financiers de l'institution sont largement pris en compte. Cette attitude devrait permettre de ne pas défavoriser les petits musées et d'imaginer et mettre en place, à chaque fois, une solution ponctuelle, souple et efficace.

Notre intervention débute par un examen des prototypes pour en déterminer l'état sanitaire (relevé des altérations principales, recherche d'éventuels micro-organismes, établissement d'un calendrier de travail à court et moyen terme). Par la suite, nous tentons d'améliorer les salles d'archivage (conditions climatiques, vérification des sources d'éclairage, choix du mobilier etc.) et les méthodes de conservation (qualité des pochettes de conservation longue durée, répartitions des prototypes par comptabilité, type de classement, boîte museum pour les épreuves etc.) Nous intervenons également au niveau de la formation du personnel pour apporter une information quant aux manipulations et précautions élémentaires à prendre avec des collections anciennes. La nouvelle structure mise en place, nous procérons une à deux fois par an, à des contrôles par sondages, pour vérifier et mesurer la stabilité des salles d'archivages et des collections.

Perspectives et développement de la Fondation

Dans le cadre de ses activités, la Fondation collabore avec l'ensemble des instituts européens et américains spécialisés dans les domaines de la conservation et de la restauration des documents photographiques. Ces échanges de points de vue et d'informations contribuent largement à une meilleure compréhension des phénomènes de dégradation des prototypes et à l'amélioration de techniques spécifiques.

N O U V E L L E S

Sur le plan national, le Musée de l'Elysée à Lausanne et la Fondation ont signé en 1988, une convention qui précise les modalités d'une nécessaire coopération entre ces deux institutions. Notre atelier, partenaire exclusif en matière de restauration, conservation et tirage, est donc aujourd'hui étroitement lié à la vie et aux activités du Musée de l'Elysée.

Pour terminer, ajoutons que la Fondation présente, au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel jusqu'au 21 janvier 1990, l'exposition 'Victor Attinger, photographe - éditeur'. Ce fonds, retrouvé en 1984, est composé de cinq mille plaques négatives sur verre et de deux albums. Durant dix-huit mois, les négatifs ont été restaurés, puis une sélection de deux cent cinquante images rééditée sur papier baryte. Cette exposition, réalisée grâce au soutien du Crédit Suisse, sera présentée dans plusieurs villes suisses. Elle est accompagnée d'un livre qui reprend les photographies les plus importantes de Victor Attinger.

Adresse: Fondation Suisse pour la Restauration et la Conservation du Patrimoine Photographique, Faubourg de l'Hôpital 14, 2000 Neuchâtel, T 038/25 39 33 Fax 038/25 98 57

Christophe Brandt
Directeur de la Fondation

Nouvelles de l'Association de soutien au NIKE

Le 29 septembre dernier s'est tenue la première assemblée générale ordinaire de l'Association de soutien au NIKE qui est depuis le 1er janvier 1989 responsable du fonctionnement du Centre NIKE.

Le premier exercice financier n'étant pas encore achevé, il n'a pas encore été possible d'examiner tous les points figurant dans les statuts. L'assemblée générale a pris connaissance des résultats satisfaisants de la campagne entreprise pour assurer le financement du Centre NIKE. En plus du Département fédéral de l'intérieur (Office fédéral de la culture) et de la Principauté de Liechtenstein, pas moins de 25 cantons ont jusqu'à présent assuré le Centre NIKE de l'octroi de contributions financières annuelles renouvelables (liste établie à la mi-novembre 1989). A cela s'ajoutent 8 villes et communes ainsi que quelques institutions privées de toutes les régions de Suisse. Malgré cette situation réjouissante, le Centre NIKE doit poursuivre ses efforts

dans le domaine financier pour assurer et garantir à long terme la continuité de son travail.

La Société suisse des traditions populaires s'est jointe aux institutions, membres juridiques de l'Association de soutien au Centre NIKE qui sont désormais au nombre de 16. Ces associations, organisations et ligues représentent un total d'environ 46'000 membres (voir liste au verso de ce numéro de la Gazette).

A l'occasion de cette assemblée générale, une nouvelle personnalité a été élue au sein du comité, il s'agit de M. Cäsar Menz, chef de la Section art et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture. Deux vérificateurs des comptes ont également été élus : Paul-Hubert Chopard, notaire, sous-directeur à la Banque cantonale de Berne et Ulrich Immler, directeur financier du Loeb-Holding SA Berne.

Le directeur du Centre NIKE et son adjointe scientifique ont également à cette occasion présenté le rapport d'activité du Centre NIKE pour la période allant du 01.01.89 jusqu'au 28.09.89 auquel ils ont ajouté de brefs commentaires.

Dorénavant l'assemblée générale ordinaire de l'Association de soutien au NIKE aura lieu chaque année au cours du premier trimestre. La date de la 2ème assemblée a déjà été fixée au vendredi 16 mars 1990 (après-midi) à Berne.

Vo

Banque de données culturelles et artistiques suisse

Projet détaillé

Un projet détaillé pour une banque de données culturelles et artistiques suisse fait l'objet d'une procédure de consultation depuis fin novembre. L'Académie suisse des sciences humaines (ASSH), les Offices fédéraux concernés, les organisations spécialisées et les institutions de recherche et d'enseignement prendront position sur ce projet durant les semaines à venir. Passée cette large consultation, et suite à d'éventuelles modifications, le Parlement devra traiter le projet en 1991, dans le cadre du message d'encouragement à la recherche scientifique pour les années 1992 - 1995.

Situation de départ modifiée

A la base de ce projet détaillé, le rapport d'experts de 1987 est axé avant tout sur les besoins des sciences de l'art et des musées d'art. Pendant la discussion et la consultation du

rapport (1987/88), les différents groupes et institutions ont expressément souligné qu'un projet détaillé devait s'inspirer des besoins de tous les musées. C'est ainsi qu'une douzaine de disciplines viennent s'ajouter au domaine initialement prévu de l'art, qui sont en partie déjà dotées de normes de documentation en vigueur à l'échelon international, ou qui utilisent pour le moins des critères de description et un langage spécifique.

Le projet détaillé a bénéficié de contacts étroits et du soutien d'institutions étrangères. Nous avons rapidement constaté que la Suisse est largement à la traîne en matière d'information de musée et de banques de données pour les sciences humaines. Au vu de l'internationalisation rapide des disciplines scientifiques, les solutions à trouver en Suisse doivent absolument s'inspirer des normes d'ores et déjà établies à l'étranger. Les travaux préliminaires d'institutions telles que le Comité International de Documentation (CIDOC), un département de l'International Council of Museums (ICOM), la Museum Documentation Association britannique (MDA), l'Institut für Museumskunde à Berlin, et le Ministère français de la Culture (Inventaire Général), font ici office de référence. Il est possible de reprendre directement certaines solutions conceptuelles et techniques élaborées par les institutions qui soutiennent nos travaux.

Objectifs et possibilités d'application

Selon la procédure de consultation de 1987/88, une banque de données culturelles et artistiques suisse intéresse cinq groupes d'utilisateurs. Outre les musées, la recherche scientifique a également manifesté son intérêt pour un registre des biens culturels. La protection du patrimoine culturel désire avant tout bénéficier de lignes directrices contraintes en matière de documentation, et de services auxiliaires en vue d'une inventarisation meilleure et plus efficace. Sans oublier un public large (collectionneurs privés), qui puisera dans les informations d'une banque centrale de données. Cette analyse des besoins en information permet de dégager clairement deux tendances: d'un côté, le désir d'être informé; de l'autre, la nécessité de services en matière de documentation d'objets. Il est clair que le succès des mesures de coordination dépend d'un système centralisé de services.

Le projet détaillé de 1989 prévoit une banque centrale de données conçue en tant que registre de banques de données internes des musées locaux. Cet inventaire de référence sera complété par une série de banques auxiliaires de données. Les services comprennent par exemple des banques de données terminologiques, des banques de données bibliographiques et des ouvrages de référence. Les informations non-spécifiques à un objet doivent être administrées et utilisées en commun par tous les musées.

N O U V E L L E S

Un modèle: le Canada

Le Canadian Heritage Information Network (CHIN), créé en 1972, est un registre national des biens culturels qui peut en la matière servir de modèle à une solution suisse future. Par un inventaire central de référence, CHIN permet d'accéder aux documentations des musées locaux. De nos jours, environ 160 musées ont transmis les informations sur leurs données à CHIN, et profitent en retour de l'accès à la banque de données d'Ottawa, ainsi que de nombreux services.

Le projet suisse détaillé prévoit une décentralisation de la saisie des données par les musées et leurs organes responsables. Le niveau d'unification du contenu des données dépend de l'utilisation de standards de documentation contraignants, valables sur le plan national et international. La banque centrale de données ne reprendra qu'une partie des informations sur les objets. Le copyright des données et la responsabilité de leur contenu restent du ressort des musées. La banque centrale de données est un instrument de publication dont le gestionnaire a le statut juridique d'un éditeur.

La banque nationale de données est un instrument de travail à disposition des musées, des hautes écoles et des instituts de recherche. Ceux-ci représentent un cercle fermé d'utilisateurs qui obtient un accès direct au service central, en tant que fournisseurs de données. Le grand public y aura quant à lui un accès indirect.

Catalogue commun de données

Le concept repose sur l'exploitation d'un catalogue commun de données, établi sur des normes internationales. Ce catalogue comprend une liste de plusieurs centaines de critères qui permettent de composer, selon des besoins spécifiques, des banques de données à l'attention des spécialistes et des différents musées. On adoptera à cet effet un modèle sémantique de données conçu selon les normes ISO, largement compatibles avec les catalogues internationalement reconnus de CHIN et de MDA. Le catalogue de données ne représente que le canevas d'un travail de normalisation plus poussé. Il faut élaborer des règles de composition pour la plupart des critères, ou les adapter à la situation suisse, si ces règles sont déjà disponibles. Ce travail de normalisation, qui pourra se développer avec régularité, est un des services mis à disposition par l'institution centrale. L'élaboration d'un catalogue de données conforme aux normes internationales et aux exigences scientifiques est un travail coûteux et de longue haleine. Ce n'est qu'en 1991 au

NOUVELLES

plus tôt qu'il sera possible de disposer d'un modèle de données sémantique contraignant: un groupe de travail de CIDOC est en train de le mettre au point. Il faudra attendre le milieu des années '90 pour réaliser les règlements spécifiques aux différentes disciplines scientifiques. Le plurilinguisme du projet national compliquera particulièrement notre tâche. Il s'agira plus que jamais de collaborer étroitement avec les projets des pays voisins.

De la théorie à la pratique

La qualité théorique et méthodologique des travaux préliminaires au projet devrait rassurer la plupart des musées suisses. Il s'agit maintenant de passer à la réalisation progressive du projet.

Les travaux prévus pour les années 1990/91 ont grandement bénéficié du soutien de l'Académie suisse des sciences humaines (ASSH), de l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES), et du Fonds national suisse (FNRS). La tâche la plus urgente est la publication d'un standard de documentation pour les musées locaux et régionaux, qui soit compatible avec les travaux de normalisation à effectuer. Ce standard sera complété par un manuel d'inventarisation. Dès le printemps 1990, il s'agira d'entreprendre la traduction et l'adaptation de la 'Systematik kulturhistorischer Sachgüter', un ouvrage de Walter Trachsler. La collaboration de la Museum Documentation Association britannique et d'une maison d'édition suisse permettra d'établir un registre actuel de la littérature spécialisée à disposition.

Pour répondre au désir le plus pressant des musées, soit un logiciel de saisie des données, la possibilité de reprendre un projet de l'association des musées néerlandais est en discussion. Nous désirons former un groupe d'utilisateurs, d'une trentaine de musées, qui utiliseraient les mêmes produits (software et hardware) et les mêmes standards de documentation. Nous nous chargerions de former les personnes responsables de l'inventarisation, et de les assister pendant la durée de l'essai (18 mois). Il est possible de reprendre non seulement le concept de nos collègues néerlandais, mais également leur logiciel, leurs standards et leur matériel de formation. Chaque musée intéressé à ce projet-pilote doit compter avec une dépense de Fr. 12'000.-- Le projet sera présenté à l'occasion d'une séance d'information qui se déroulera à Berne, au mois de mars.

Le rapport complet du projet détaillé (environ 50 pages) est à disposition à la direction de projet, moyennant une participation de Fr. 10.-- Veuillez svp. adresser vos commandes et préciser quelle version vous désirez (français ou

allemand) à l'adresse suivante: Dr. David Meili, Schweizerische Kunst- und Kulturdatenbank, Projektleitung, Postfach 8212, 3001 Bern

(Traduction: Christian Steulet)

Dr. David Meili
Berne

'Musées et identité nationale', un projet de recherche de l'AMS, de l'ICOM et du Centre NIKE dans le cadre du PNR 21

Nombreux sont les musées suisses, parmi les plus anciens et les plus importants, qui ont été créés au XIXème siècle suite à une vague de patriotisme qui s'est fait sentir au niveau national comme au niveau cantonal. Leur conception est étroitement liée à ce phénomène patriotique qui a atteint son paroxysme en Suisse à la fin du siècle dernier et qui, aujourd'hui, ne correspond plus à la réalité. Les musées, même s'ils ont évolué dans leur conception, sont toujours là.

Depuis la première guerre mondiale, d'autres musées ont ouvert leurs portes. Notre époque apparemment indifférente au sentiment de patriotisme éprouve un intérêt réel pour les musées. Jamais encore autant de musées ont vu le jour qu'au cours des 20 dernières années, jamais les musées ont recensé autant de visiteurs. Est-ce que ce sont là les signes avant-coureurs d'un nouveau patriotisme? L'ancien patriotisme est-il à la recherche d'un nouveau champ d'expression? La prolifération des musées est-elle le signe d'une métamorphose profonde des valeurs patriotiques et de notre conception de la nation?

Ces questions ne trouvent pas de réponses si on part du principe que le patriotisme est une condition inhérente à l'existence des musées qui sont nombreux et variés dans notre pays. C'est pourquoi notre étude essaie tout d'abord de considérer les musées dans leur ensemble comme une simple et unique manifestation de l'expression d'une nation avant de donner des explications sur la signification des symptômes éventuels du patriotisme. Les musées d'histoire, de l'histoire de l'art, des sciences naturelles, de la technique et de l'industrie, des traditions et les musées régionaux doivent tout d'abord être considérés comme des entités purement matérielles et doivent être regardés avec un regard nouveau. C'est pour cette raison qu'un collaborateur turc fait partie de notre équipe de recherche. Notre étude consiste à évaluer la matière que nous offrent les musées au moyen d'un réseau de points d'observation (environ 170) et de questionnaires (environ de 70 questions) et de compléter cette évaluation par un examen des activités des musées. Cette étude va nous permettre de définir l'image que les

musées sélectionnés (60 sur environ 600 musées en Suisse) donnent de la Suisse et des Suisses, d'un canton, d'une région, d'une ville, d'un village et de ses habitants. Trouverons-nous ainsi les réponses aux questions que nous avons posées plus haut? Nul ne peut encore le dire.

Heinrich Thommen
Ruedi Graf
Hasan Oeztürk
Bâle

La Genève sur l'eau

L'entreprise des Monuments d'Art et d'Histoire du Canton de Genève

Début septembre a eu lieu à Genève une conférence de presse qui avait pour objectif d'informer sur l'état des travaux de l'inventaire des Monuments d'Art et d'Histoire du Canton de Genève. Cet inventaire qui sera publié par la Société d'Histoire de l'Art en Suisse (SHAS) est patronné par le Département des travaux publics du Canton de Genève. Pour diverses raisons, les travaux préparatoires à cet inventaire n'ont pas progressé pendant de nombreuses années, désormais et depuis fin 1985, ce recensement scientifique des biens culturels immobiliers du Canton de Genève se trouve en bonne voie. Nous vous proposons ici le résumé de la conclusion rédigée par le groupe des auteurs genevois pour la documentation de presse.

Vo

Commencé à la fin de l'année 1985 avec une équipe restreinte qui s'est étoffée au cours des années, le travail peut faire aujourd'hui l'objet d'un premier bilan. La recherche s'est surtout concentrée sur la préparation du premier volume consacré à la Genève sur l'eau, pour lequel une importante partie des matériaux iconographiques et cartographiques sont à présent réunis, fichés et photographiés.

Le dépouillement systématique des grandes séries d'archives se poursuit. Pour chaque siècle depuis le XVe, un tiers des sources principales ont été lues, analysées et reclassées, sans compter les sources annexes. D'importants sondages et dépouillements ont été entrepris à Annecy, Chambéry et Turin.

La rédaction de l'ouvrage est déjà engagée avec plusieurs monographies: celles du quartier de la porte d'Yvoire donnant sur Longemalle au moyen âge, de la rue du Rhône au moment de sa création aux XVI-XVIIe siècles, du pont

N O U V E L L E S

bâti et de la place Bel-Air avant et après l'incendie de 1670, de la machine hydraulique du XVIIIe au XXe siècle, du phare des Pâquis et de l'usine des forces motrices de la Coulouvrenière aux XIXe et XXe siècles.

Le corpus des relevés de bâtiments existants comporte déjà quinze exemples destinés à être publiés: la tour de l'Île, les halles et la tour du Molard, le Crédit Lyonnais, les immeubles nos 10, 22, 24, 26 du quai Général-Guisan, la machine hydraulique, les halles de l'Île, les phares des Pâquis et des Eaux-Vives, l'usine des forces motrices de la Coulouvrenière, l'usine et l'immeuble Vacheron et Constantin quai et rue des Moulins sur l'Île.

En dehors de son caractère de pur inventaire, l'entreprise conduit les chercheurs sur le chemin d'une redécouverte du sens de la ville et de son plan d'eau. Elle produit une histoire sociale dans son acceptation large, qui englobe les moyens financiers, techniques et matériels, et tous les acteurs du développement, promoteurs, concepteurs, planificateurs et usagers, avec leur culture, leurs idées, leurs projets, leurs réalisations, leur puissance de rêve.

L'ouvrage à paraître doit être attrayant. La volonté des auteurs est de tirer de la masse de l'inventaire systématique – qui restera fichée et classée à disposition du public – une histoire passionnante, qui renouvelle complètement les connaissances des habitants de cette ville et des ses visiteurs.

Equipe de recherche: Isabelle Brunier-Cervi, Catherine Courtiau, Erica Deuber-Pauli, Philippe Broillet, Armand Brulhart, Nicolas Schaetti, Christophe Zihlmann – Coordinateur: Paul Gilliland

Adresse: Inventaire des Monuments d'Art et d'Histoire du Canton de Genève, 17, rue de l'Aubépine, 1205 Genève, Tél. 022/20 15 73

(Communiqué)

Conférence de la Museum Documentation Association (MDA) à York

Du 14 au 18 septembre 1989 s'est tenue la 3ème conférence annuelle de la 'Museum Documentation Association' (MDA) sur le thème 'Sharing the Information Resources of Museums' (l'échange des informations entre les musées).

NOUVELLES

Les participants à cette conférence n'étaient pas très nombreux, à cela deux raisons: le choix de York comme lieu de la conférence et la date, en effet 10 jours auparavant se terminait à La Haye l'assemblée générale internationale de l'ICOM, au cours de laquelle la plupart des responsables de musée spécialisés en informatique avaient déjà eu l'occasion de se retrouver au sein du comité CIDOC. Les participants étaient en majorité anglais, la plus grande délégation étrangère (8 personnes) représentait comme les années précédentes la Smithsonian Institution / Washington DC, 3 délégués suisses étaient également présents.

Malgré ces conditions défavorables, les participants ont pu assister à la présentation d'exposés et de rapports intéressants. Pour la première fois le 'UK Museum Databases Project' (UKMDP) a été présenté, ce projet né d'une initiative commune de la MDA et d'un éditeur, Chadwyck-Healey Ltd, a pour objectif de rassembler et de publier toutes les banques de données individuelles des musées ainsi que les banques de données communes à des groupements de musées. Tout d'abord les données seront publiées sur microfiches (COM-Computer Output on Microfilm), plus tard la publication se fera également sur CD-ROM. Chadwyck-Healey Ltd a conclu avec chaque musée un contrat individuel aux conditions spéciales. Les musées resteront en possession des copyrights. La MDA fait office de service de consultation et d'intermédiaire chargé de standardiser les données et d'élaborer des directives sur la réalisation de documentations. Un projet pilote a été mis au point avec succès dans le domaine des arts appliqués (Fine and Decorative Arts), 21 musées y ont collaboré en fournissant des données nécessaires qui ont été classées selon divers critères de recherche et sont disponibles sur microfiches.

Un autre sujet a également été très souvent évoqué lors de cette conférence: la question des copyrights. Dès que l'on procède à des échanges de données, on est confronté tôt ou tard à ce problème qui est traité différemment d'un pays à l'autre car il n'existe pas de convention internationale à ce niveau. Dans ce domaine la jurisprudence ne semble pas évoluer aussi rapidement que les nouveaux média, les déclarations à ce sujet restent vagues et imprécises.

Il est très intéressant de constater l'évolution qui s'est produite au cours des trois dernières années dans le domaine des banques de données-images dans la cadre de la MDA. Les sujets 'images' et 'enregistrement des images' n'avaient jusqu'à présent jamais été abordés, ce qui avait été, l'an passé tout spécialement, considéré comme une lacune. Tout doucement sans grands discours le sujet devient d'actualité. C'est en mai 1989, à l'occasion d'une conférence intitulée IMAGE (International Meeting on Museums and

Art Galleries Image Databases), que l'on a réellement commencé à s'intéresser aux domaines des banques de données-images et des multimédia. Cette conférence organisée entre autres par la MDA, sponsorisée par des personnes privées et pour laquelle il était nécessaire d'être invité, a constitué une première prise de contact avec le monde des musées. A York il a semblé tout à fait naturel d'associer à la plupart des banques de données un projet-image. Cette évolution est illustrée par le fait qu'il a été décidé, plus de dix ans après la création de la version anglaise de l'AAT (Art and Architectural Thesaurus), de créer prochainement une banque de données-images. Ce n'est que par l'intermédiaire de l'image que l'AAT pourra être traduit car un projet pilote a démontré qu'il était impossible de tenir compte des problèmes linguistiques que pose l'introduction des langues étrangères. En conclusion, à l'heure actuelle, on ne peut plus envisager de concevoir une banque de données sans penser tout de suite à l'enregistrement sur images (cela peut par exemple se faire sur vidéofilm).

Même si la 3ème conférence de la MDA a réuni moins de personnalités que les conférences précédentes, elle s'est caractérisée par une très bonne ambiance; tous les participants ont eu le sentiment que de véritables échanges et des travaux de collaboration pouvaient réellement commencer. Preuve en est, entre autres, la création de nouveaux groupes de travail comme par exemple le 'User Group' des utilisateurs du logiciel ORACLE.

Regroupement au niveau international des utilisateurs d'ORACLE

Dans des dizaines de musées et de centres de recherche du monde entier on utilise dans les banques de données culturelles le logiciel ORACLE. Les utilisateurs d'ORACLE, tous spécialisés dans le domaine de la conservation des biens culturels et de la protection des monuments historiques, constituent un pourcentage infime de l'énorme clientèle de l'entreprise californienne de production. Le monde de l'informatique évolue très rapidement et les utilisateurs d'ORACLE sont devenus en quelque sorte des 'oiseaux rares' qui ont des problèmes spécifiques à résoudre et qui, de ce fait, demandent aux informaticiens de leur trouver des solutions particulières. Depuis quelques semaines ORACLE est adaptable sur les ordinateurs Apple Macintosh et peut être utilisé en association avec un UNIX-Server pour le traitement des gros volumes de données.

Pour favoriser les échanges d'expériences entre les utilisateurs et améliorer la situation des clients face à l'entreprise ORACLE, un 'World Cultural and Heritage User Group for Oracle, RDBMS' a été créé. Les membres fondateurs sont les représentants du Museum of London, du Musée national danois et de la Banque de données culturelles et artistiques suisse.

Le secrétariat du groupe est assuré par David Evans du Museum of London. Les utilisateurs (et les futurs utilisateurs) d'ORACLE peuvent obtenir plus d'informations en s'adressant à la Banque de données culturelles et artistiques suisse, Direction du projet, case postale 8212, 3001 Berne.

MB

Meubles anciens – biens culturels et articles de vente

Introduction au 3ème séminaire du Ballenberg

Les 5 et 6 octobre 1989 s'est tenu au Grandhotel Giessbach à Brienz un séminaire sur le thème 'Meubles anciens – biens culturels et articles de vente' organisé en collaboration par le Musée de l'habitat rural de Ballenberg, l'Association des musées suisses (AMS) et le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels, NIKE. Nous vous proposons ici l'exposé d'introduction présenté lors de ce séminaire.

'Le nombre important de participants prouve que le sujet proposé est un thème important qui, malheureusement, jusqu'à présent, n'a été que rarement traité de manière scientifique. J'aimerais dans cet exposé présenter le déroulement, la conception et les objectifs d'un tel séminaire et également situer le thème 'meubles' dans ces divers contextes.

Tout ce qui a été dit sur le thème 'meubles' peut s'appliquer en général à tous les biens culturels mobiliers. Depuis longtemps déjà le domaine des biens culturels mobiliers me passionne et me tourmente. Les meubles sont des objets mobiles et bon nombre d'entre eux sont des objets d'usage courant, pour ces deux raisons leur protection est difficile. Contrairement aux biens culturels immobiliers, les biens culturels mobiliers ne représentent pas de grands enjeux économiques. Aucune branche professionnelle ne dépend économiquement des biens culturels mobiliers, la situation est différente pour les biens immobiliers dont dépendent de nombreux corps de métiers. Dans un pays, ni l'économie ni la population ne sont directement touchées par la conservation ou la perte de ces objets. Par ailleurs il n'existe pas de mesures officielles de protection des biens mobiliers (par mesures officielles, j'entends les inventaires, il en existe par contre en Suisse cinq pour les biens immobiliers) pas plus qu'il n'existe de protection juridique. La Suisse est le seul pays d'Europe qui ne dispose pas de restrictions sur les exportations des biens culturels.

Mais revenons au thème de notre séminaire, les meubles anciens. Les expériences que j'ai eu l'occasion de faire au

N O U V E L L E S

cours des trois années et demie dans l'exercice de mes fonctions au Centre NIKE me permettent de faire trois constatations :

1) Il n'existe pas de publications détaillées, pas de centres de documentation, pas un seul endroit (musée, service de protection des monuments historiques ou école supérieure) dans notre pays où l'on peut de manière sérieuse se renseigner ou recevoir une certaine formation sur les meubles suisses ou sur les meubles en général.

2) Il n'existe pas de service d'estimations indépendant, c'est à dire n'ayant aucun lien avec le monde commercial, qui puisse donner des renseignements sur la valeur et sur l'authenticité des objets.

3) Les restaurateurs de meubles anciens sont très recherchés.

Ces constatations nous fournissent les trois grands thèmes qui nous préoccupent et qui constituent le programme de ce séminaire:

1) l'aspect scientifique, 2) l'aspect commercial, 3) la restauration.

Au niveau scientifique c'est le vide complet. Dans les universités, les cours dispensés sur l'histoire de l'art et sur les arts populaires ne font aucune allusion aux meubles. Je ne donnerai qu'une illustration à ce propos: pendant la période durant laquelle le professeur Adolf Reinle a enseigné à l'Université de Zurich, il n'a dirigé que trois travaux de licence sur le thème 'meubles'. Les étudiants diplômés de l'université qui sont engagés comme conservateurs et à qui sont parfois confiées les sections 'meubles' ne disposent donc pas de la formation nécessaire et ne sont pas à la hauteur de leur tâche. Il est évident que ce manque de formation a des conséquences directes sur la qualité des inventaires des musées.

Les diplômés universitaires qui exercent leurs fonctions dans le domaine de la conservation des biens culturels sont confrontés au même problème, leur formation les autorise à s'occuper des édifices, c'est à dire essentiellement des extérieurs, pour les raisons sus-mentionnées tous les éléments qui composent les intérieurs ne sont pas pris en considération. Comme toujours il y a des exceptions; je citerai ici Walter Trachsler, ancien conservateur au Musée national suisse et Hermann von Fischer, conservateur des monuments historiques du Canton de Berne.

NOUVELLES

Toute activité scientifique repose sur l'examen de documents de base et sur des inventaires. Comme je viens de le mentionner, les uns comme les autres font défaut. Pourtant il existe une source inépuisable d'informations qui jusqu'à présent n'a pas été exploitée, à savoir, les archives des auteurs des 'Monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse' et les archives des responsables des inventaires des maisons rurales. Quant à l'avenir, je crois que l'on peut attendre beaucoup de la Banque de données culturelles et artistiques suisse qui est à l'heure actuelle en cours de réalisation. Cette banque va répertorier tous les objets que possèdent les musées et aura donc les mêmes effets que les inventaires officiels des monuments. Cette banque devrait permettre en fait de s'engager dans la voie de la recherche scientifique dans le domaine des meubles.

Sur l'aspect commercial il y a peu à dire si ce n'est que le marché des meubles anciens est très hermétique et reste un mystère pour les profanes. Difficile de s'y retrouver entre les prix qui dépendent de l'offre et de la demande, les goûts du public et les prétendus attestations et certificats d'authenticité. On a parfois vraiment l'impression que les goûts du public sont manipulés, soit par les grands magasins qui vendent de vrais meubles rustiques anciens, soit par la prolifération des marchés aux puces. Il est parfois impossible de vérifier ce qui est authentique, ancien, vieux, copié ou imité, etc. André Mailfert nous fait frémir d'horreur dans son livre 'Denn sie wollen betrogen sein' et s'attire les protestations de tous ceux liés au commerce des meubles anciens.

J'ajouterai encore quelques remarques sur le thème 'restauration'. Les restaurateurs de meubles sont des personnes extrêmement recherchées, le nombre de demandes qui parvient au Centre NIKE le prouve. Le problème se pose au niveau de la formation des restaurateurs; en Suisse il n'existe pas de formation pour restaurateur de meubles de niveau ETS, les personnes désireuses de se spécialiser dans cette branche sont obligées de suivre des cours à l'étranger. La situation est inquiétante, l'Association suisse de conservation et de restauration (SCR) ne compte parmi ses membres que quatre restaurateurs de meubles. Il est à noter que parmi les restaurateurs de meubles il existe une différence entre deux catégories bien distinctes, les restaurateurs de meubles qui travaillent pour le commerce et ceux qui sont employés par les musées. Les premiers se soumettent aux tendances du marché, aux goûts du public et au fait que les meubles sont des objets qui doivent être utilisés. La situation est bien différente dans les musées où l'on exige des restaurateurs un travail scientifique. Ces problèmes sont

extrêmement bien décrits dans la publication éditée à l'occasion de l'anniversaire de l'Association allemande des restaurateurs.

Je pense avoir ainsi décrit la situation actuelle. Il nous reste au cours des deux jours que dure le séminaire à élaborer, dans l'un ou l'autre des domaines, des concepts qui permettront de modifier et d'améliorer la situation. Je serais très heureuse si, parmi les personnes venues de divers horizons et ici réunies à l'occasion de ce séminaire, un groupe de travail indépendant pouvait se créer dont la tâche serait de poursuivre ce que nous entreprenons ici. Ce groupe de travail pourrait compter sur mon soutien en tant que représentante du Centre NIKE. J'espère que ce séminaire sera un succès pour tous'.

MB

Le tourisme – promoteur ou destructeur de la culture?

Le 1er Forum international organisé par l'Office national suisse du tourisme (ONST) du 15 au 18 octobre 1989 à Lausanne

'A force d'admirer les sommets des montagnes, le flux et le reflux de la mer, les courants des fleuves, l'étendue des océans et le sillage des astres, l'homme s'égare'. C'est sur cette citation d'Augustin en guise de bouquet final que André Heller, artiste viennois, a terminé son allocution 'feux d'artifice' prononcée à Lausanne et intitulée 'Les conséquences du manque d'imagination des responsables du tourisme sur le déclin de notre civilisation'.

André Heller, enfant terrible et 'bouffon' du Forum, a fait la une de cette 1ère rencontre organisée avec beaucoup d'application, de soin et d'amour du détail par l'Office national suisse du tourisme. Ce Forum qui devrait devenir une tradition a accueilli des orateurs aux noms prestigieux : Jean-Pascal Delamuraz, Président de la Confédération, Vigdís Finnbogadóttir, Présidente de l'Islande, Klaus Töpfer, Ministre fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire, Juan Antonio Samaranch, Président du Comité olympique international, Igor A. Konovalov, Président d'Intourist, URSS, pour ne citer que les plus importants.

Pendant deux jours et demi, les participants venus de 30 pays ont pu profiter d'un programme particulièrement varié mais cependant quelque peu hétéroclite ce qui n'a pas surpris la majorité des personnes présentes. Malgré cela, le Forum a permis, d'une part à tous de tirer parti des nombreuses et fréquentes possibilités de rencontres et de nouer des con-

tacts fructueux, d'autre part de profiter de cette première occasion qui était offerte de développer et de discuter les nombreux thèmes d'un sujet complexe et varié. Les chiffres cités sont impressionnantes. Le tourisme est la plus grande entreprise industrielle de notre planète avec le chiffre d'affaires annuel à peine imaginable de 2000 (deux mille) milliards de dollars. L'industrie du tourisme emploie plus de 40 millions de personnes et se trouve ainsi à la première place des employeurs au niveau mondial. En 1988, 390 millions de voyages ont été organisés pour des personnes se rendant à l'étranger, à ces voyages s'ajoutent encore les voyages effectués à l'intérieur des pays par les indigènes. Si on met ces chiffres impressionnantes en relation avec le pourcentage relativement restreint de la population susceptible de voyager (qui est à l'heure actuelle de quelques pour-cent), on peut sans difficulté imaginer les problèmes que l'avenir réserve dans ce domaine.

Le programme du Forum de Lausanne a également permis aux participants de se rendre compte à quel point il est difficile de se mettre d'accord sur les définitions et sur les sujets de discussion. On a en effet vu les Européens discuter longuement entre eux et s'attirer ainsi les protestations justifiées des représentants des pays du Sud-Est asiatique. Il ressort de cette rencontre qu'en matière de tourisme, comme en politique, il convient de tenir compte des relations Nord-Sud et de la situation du Tiers-Monde.

Les exposés et les nombreuses discussions ont également permis de constater à quel point il est difficile de se mettre d'accord sur la signification du mot 'culture' malgré la définition officielle donnée par l'UNESCO. C'est ainsi que dans bien des cas 'nature' et 'culture' ont été considérés comme synonymes. Cette confusion a eu l'avantage de faire prendre conscience à de nombreux participants que le sujet réel du débat était la protection de l'environnement, thème d'une actualité brûlante pour le monde entier, débat que le tourisme, tôt ou tard, ne pouvait ignorer.

A ce propos, les déclarations du Ministre fédéral allemand de l'environnement, Klaus Töpfer, ont été très significatives. A son avis, la mobilité est à l'heure actuelle trop bon marché compte tenu des dégâts qu'elle occasionne pour l'environnement. K. Töpfer s'est exprimé en faveur d'une société de loisirs qui offrirait de plus en plus de possibilités à l'homme 'sur place' et non pas le contraire, l'homme à la recherche de toujours plus de possibilités dans des régions toujours plus éloignées. Le discours de K. Töpfer a atteint son paroxysme lorsque celui-ci s'est exprimé pour la réalisation d'études sur l'aptitude de l'environnement à supporter les activités touristiques. Ces études devraient tenir compte de divers critères et avoir pour effet:

– d'informer en temps utile sur les caractéristiques naturelles (comme par exemple la signalisation topographique des biotopes),

N O U V E L L E S

- de planifier à temps les nouveaux projets,
- de prendre diverses mesures limitatives allant jusqu'à l'interdiction complète du transport par hélicoptère des skieurs sur les sommets et de l'utilisation des bicyclettes tout terrain, deux activités qui ne sont pas conciliables avec la préservation de la nature,
- de signaler les interdictions d'accès, mesures qui devraient être accompagnées d'informations détaillées,
- de mettre l'accent sur les possibilités de loisir de qualité afin de favoriser une nouvelle forme 'douce' de tourisme.

Pour finir K. Töpfer a demandé de tenir compte de tous les coûts dans le calcul des prestations, une demande qui n'a pas manqué de soulever des protestations mais qui mérite que l'on y réfléchisse sérieusement.

Par son apparence modeste et l'exposé réaliste de ses pensées et de ses idées, Vigdis Finnbogadottir, Présidente de l'Islande, a fortement impressionné les personnes présentes à ce Forum. V. Finnbogadottir veut continuer à considérer les touristes comme des 'foreign guests' et est d'avis qu'un voyage enseigne toujours quelque chose de nouveau, quelque chose qui appartient en propre à chacun: 'All cultures are ultimately connected, because people have travelled'.

C'est un aspect tout à fait différent que Igor A. Konovalov, Directeur d'Intourist, nous a présenté. Il nous a en effet appris que l'organisation touristique gouvernementale était à l'heure actuelle en train d'élaborer des mesures visant à taxer et à imposer toutes les branches touristiques d'Union soviétique au profit du budget de l'Etat mais également au profit des Républiques et des villes afin de financer les travaux de remise en état, de restauration et d'entretien des musées, des parcs publics et des bâtiments historiques. Ces mesures, au demeurant très intéressantes, ne sont applicables que dans un système politique et économique centralisé comme celui d'Union soviétique...

En faisant le bilan de toutes les pensées, les suggestions et les idées émises au cours de ce Forum et en tirant les conséquences de certains aspects négatifs de cette manifestation, on peut faire une liste de propositions et de souhaits dont il serait bon de tenir compte lors du 2ème Forum international de l'Office national suisse du tourisme.

– Ne serait-il pas plus judicieux de concentrer la discussion 'tourisme - culture' sur le tourisme européen en Europe et ses conséquences outre-mer?

NOUVELLES

- Les professions du tourisme devraient être en général mieux informées sur les dangers et les risques de leurs activités. Ceci est également valable pour la Suisse.
- Le Forum qui vient de s'achever n'a pas tenu assez compte de l'aspect culturel. Il s'agit maintenant de faire progresser le dialogue tourisme–culture.
- Il faut que le discours s'établisse également avec les spécialistes de la conservation des monuments historiques, les spécialistes de la protection du patrimoine et les responsables et les collaborateurs des musées. La question est en effet de savoir si le tourisme peut et doit continuer à profiter pour ainsi dire gratuitement, et comme il s'agissait d'une évidence, de l'ensemble de l'infrastructure de notre patrimoine culturel immobilier et mobilier. Les sommes élevées nécessaires à l'entretien et à la restauration de nos biens culturels ne pourraient-elles pas aussi provenir de l'industrie touristique, auquel cas il faudrait bien entendu établir en détail de quelle manière cela pourrait se faire et dans quelles proportions.

Une chose est certaine, les sujets de discussion ne vont pas manquer à l'avenir. Nous remercions l'Office national suisse du tourisme et son dynamique directeur, Walter Leu, pour les efforts prometteurs entrepris à l'occasion de ce 1er Forum. L'avenir s'annonce passionnant.

Vo

Un groupe de spécialistes du Conseil de l'Europe en réunion à Venise

Le 'groupe de spécialistes au Conseil de l'Europe, métiers et Patrimoine', s'est retrouvé à Venise à l'occasion de sa réunion annuelle le 26 et 27 octobre 1989.

A l'origine, le groupe a été fondé par le Comité directeur du patrimoine historique (CDPH) pour créer un réseau de contacts et d'échanges entre les centres de formation des métiers artisanaux. L'objectif du CDPH est de promouvoir les traditions et les anciennes techniques artisanales afin de rendre possible la conservation de notre patrimoine culturel. Le groupe créé il y a trois ans s'est tout d'abord consacré à la publication d'un bulletin qui donne aux divers centres de formation l'occasion de se présenter. Les bulletins suivants

ont déjà paru: no 1, Centre de formation européen pour l'artisanat et la protection des monuments historiques, San Servolo, Venise; no 2, Centre de formation continue pour l'artisanat et la conservation des monuments historiques, Abbaye de Johannesberg, Fulda; no 3, Centre de formation continue pour la conservation des monuments historiques, Avignon (voir p. 33s.).

Les divers centres ont déjà commencé à procéder à des échanges au niveau des cours, du matériel didactique et des enseignants. De nombreux cours ont été organisés sans tenir compte des frontières, un cours a par exemple eu lieu en deux parties, une à Avignon, une à Fulda, des échanges ont également vu le jour entre la France, l'Espagne et le Portugal. En plus de ces échanges qui vont se poursuivre, le groupe a décidé à San Servolo de concentrer ses efforts sur les problèmes de fond et les questions politiques. D'une part de nombreux Etats, membres du Conseil de l'Europe, ne disposent pas de centres de formation et désirent compenser ce manque par d'autres solutions (cf. la Suisse), d'autre part seuls quelques Etats membres pourront profiter à partir de 1992 de la libre circulation au sein de la Communauté européenne. Le groupe doit chercher à orienter son travail vers une équivalence des formations, vers une équivalence des examens et des diplômes et vers le règlement du problème des bourses. A l'avenir il serait souhaitable que le groupe se concentre sur l'étude de quelques sujets lors de ses réunions car il lui est impossible de traiter une fois par an, en l'espace de deux jours et demi, toutes les questions de l'année. La prochaine réunion est prévue au Centre Maurbach près de Vienne.

MB

Héritage architectural – nouvelles technologies de documentation

A l'invitation du Conseil de l'Europe et en collaboration avec la Royal Commission on the Historical Monuments of England (RCHME), une conférence sur le thème 'Architectural Heritage, New Technologies in Documentation' s'est tenue du 7 au 10 novembre 1989 à Londres. Le groupe institué par le Comité Directeur pour la Conservation intégrée du Patrimoine historique (CDPH) – groupe de spécialistes sur la coopération des centres nationaux et internationaux de documentation en matière de patrimoine –, qui se réunissait ainsi pour la troisième fois, s'est penché sur le thème, combien actuel, des nouvelles technologies. C'est la Royal Commission qui a eu l'idée d'orchestrer cette rencontre; c'est elle encore qui s'est chargée d'élargir le cercle des participants (Conseil de l'Europe) en invitant de nouveaux pays et en présentant de nouveaux projets.

Cette session, à l'ordre du jour et aux objectifs encore peu définis, marquait la première rencontre de tous les cercles intéressés. A cette occasion, on a présenté des projets informatiques d'inventaires et de bibliothèques dans le domaine de l'architecture, ainsi que des projets archéologiques destinés à établir un lien entre objets de musée et lieux de fouilles.

Certains projets étaient d'un très haut niveau technologique, tel le projet multi-media SIRIS de la Reggio Emilia, mis au point à l'Université de Bologne. L'inclusion d'images et d'une cartographie est courante, en archéologie surtout, car elle permet de surmonter la distance physique séparant les objets de leur lieu de fouille. Depuis longtemps informatisées, les bibliothèques forment un cas à part. Deux des plus grandes institutions de la branche ont participé à la conférence, la Avery Architectural and Fine Arts Library of Columbia University/EU et la British Architectural Library RIBA/Londres. Quant à la technologie des matériaux, elle était représentée par le International Center for the Study of the Preservation and Restoration of Cultural Property ICCROM/Rome, délégué par le Getty Conservation Information Network.

Deux mots-clé revenaient constamment dans les débats: normes et thesauri. Dans certaines disciplines, on dispose déjà de normes internationales, p. ex. pour les désignations géographiques. Mais ce qui manque surtout, c'est une organisation internationale qui s'occupe de leur création et de leur coordination, à l'instar du Comité international de documentation CIDOC et de son sous-groupe 'Reconciliation of Standards' dans le domaine des musées. On a d'ailleurs déjà réalisé d'importants travaux en matière de thesauri, comme le Art and Architecture Thesaurus AAT.

Cependant, le fait que le AAT ne soit pas accepté partout et que ce sont en première ligne les bibliothèques et non pas les services de conservation des monuments historiques qui s'en servent, le fait encore qu'il faudra certainement des années avant qu'il soit traduit dans d'autres langues, et que la RCHME ait mis au point son Thesaurus of Architectural Terms, montrent bien que, dans le seul espace anglophone, il reste à faire un travail considérable de coordination. Ici aussi, une organisation internationale fait défaut.

A l'issue de la conférence, on est convenu d'une démarche en trois temps. Le groupe du Conseil de l'Europe a adopté une recommandation en cinq points à l'intention des instances responsables en matière culturelle dans les différents Etats membres. Renvoyant à la Convention de Grenade, il y souligne l'importance de la documentation et l'urgence d'une coordination dans le domaine des nouvelles technologies, ainsi que la nécessité d'établir des normes internationales. Le groupe aimerait s'atteler à cette tâche dans le cadre de rencontres régulières.

N O U V E L L E S

ICOMOS-Paris, invité à la réunion, n'y a pas envoyé de délégué. Toujours est-il qu'ICOMOS était représenté par différents autres pays. Ceux-ci ont décidé de faire les démarches nécessaires pour mettre sur pied un groupe analogue à ICOM-CIDOC. Ils étaient de l'avis que les normes à élaborer devraient être valables non seulement au niveau européen, mais international.

Finalement, on a parlé de 'Eurocare', projet CE dans le cadre du grand programme 'EUREKA'. Ce projet envisage pour l'année prochaine le développement de normes minimales concernant la terminologie des matériaux pour les inventaires d'architecture. Les participants à la conférence ont décidé de se rallier à cette initiative.

Il reste à espérer que cette première conférence sous l'égide de la Royal Commission marque le début d'une série de manifestations similaires à celles qu'animent les Museum Documentation Association Conferences (MDA) dans le domaine des musées.

(Traduction: Christian Steulet)

MB

L'Institut de l'histoire et de la théorie de l'architecture de l'EPFZ au cours du semestre d'hiver 1989/90

Après la fin des manifestations de 'l'année Giedion' (expositions au Museum für Gestaltung et dans le Foyer de l'EPF-Hönggerberg, publication d'un catalogue et de l'ouvrage 'Siegfried Giedion. Eine intellektuelle Biographie' de Sokratis Georgiadis), l'Institut de l'histoire et de la théorie de l'architecture est entré dans une phase plus calme de travail de routine, une période que nous attendions tous avec impatience et qui, nous l'espérons, durera un peu. La 'vague des commémorations' va bien entendu nous toucher et nous apporter suffisamment de travail. Contrairement à ce qui avait été prévu, nous ne participerons que de manière très limitée à la commémoration du 100ème anniversaire de la naissance de Hannes Meyer (exposition à Berlin, Francfort et Zurich 1989/90), par contre nous avons déjà commencé à préparer une série de manifestations à l'occasion de la commémoration du 100ème anniversaire de la naissance de Hans Schmidt (1993), entre autres, en collaboration avec le Musée d'architecture de Bâle. L'année prochaine nous

NOUVELLES

commémorerons le 50ème anniversaire de la mort de Robert Maillart et présenterons une exposition dont l'organisation a été confiée à une équipe interdisciplinaire des départements I et II de l'EPFZ.

Malgré tous ces projets, l'Institut de l'histoire et de la théorie de l'architecture devrait pouvoir faire avancer ses travaux dans le domaine de la recherche qui ne devraient donc ne pas trop souffrir de tous ces engagements extérieurs. Nos travaux de recherche sont toujours concentrés sur Karl Moser, sur le CIAM (Congrès international d'architecture moderne), sur Giedion, sur M/H/S (Haefeli/Moser/Steiger). Le premier volume sur le CIAM ('l'après-guerre) devrait être terminé au cours de la prochaine année universitaire et est déjà attendu avec beaucoup d'impatience. En décembre paraîtra le travail de Christian Sumi intitulé 'Immeuble Clarté in Genf, 1932, von Le Corbusier und Pierre Jeanneret - Maison à sec / Immeuble - Villa / Plan libre' tandis que le livre d'Isabelle Rucki 'Das Hotel in den Alpen - Die Geschichte der Oberengadiner Hotelarchitektur de 1860 à 1914' a déjà été présenté en automne.

Nous nous réjouissons du succès des efforts entrepris pour améliorer nos capacités dans le domaine des expositions; il nous sera désormais possible de montrer plus d'expositions préparées par nos soins. A ce propos deux nouveautés sont particulièrement importantes. L'intérêt des étudiants pour les théories architectoniques modernes et avant-gardistes ne peut pas être ignoré; l'Institut a donc prévu une série d'expositions sur les œuvres de la 'jeune génération' des architectes suisses. Cette série va débuter cet hiver avec l'exposition consacrée à l'œuvre de D. Marques / B. Zurkirchen. Ces expositions, ainsi que certaines autres, seront accompagnées de la publication d'un catalogue, cette nouveauté répond également à un besoin très nettement exprimé.

Prof. Werner Oechslin
Directeur de l'Institut de l'histoire
et de la théorie de l'architecture
EPF-Hönggerberg, Zurich

Rencontre entre les conservateurs des monuments historiques et les historiens d'art

Un séminaire organisé par l'Association des conservateurs des monuments historiques en Suisse et l'Association Suisse des Historiens d'Art prévu pour novembre 1990

Warum und zu welchem Ende
inventarisiert man Kunstdenkmäler ?
pflegt man Denkmäler ?
unterhält man Museen ?
...?

Les deux associations ont pris, l'an passé, la décision de principe de se retrouver à l'occasion d'un séminaire pour réfléchir ensemble sur le passé, sur le présent et sur le futur. Ce n'est pas sans raison que dans le titre donné à ce séminaire nous faisons référence à une phrase prononcée par Schiller lors de son entrée à l'Université de Jena en 1789 car cette phrase résume bien l'évolution qui s'est produite entre la conception schillerienne de la culture humaniste et la conception de notre époque contemporaine où les objectifs culturels sont différents.

La conservation des monuments historiques est impensable sans référence à l'histoire. Les documents historiques doivent être préservés avec soin si l'on veut qu'ils servent de témoignage aux futures générations. Les pièces originales, les inventaires, l'histoire de la construction constituent les documents de base nécessaires à l'étude des bâtiments et de leur aménagement et sont le témoignage des travaux de nos ancêtres au cours des générations. Nous avons la tâche d'étudier et d'examiner tout ce qui nous a été légué mais nous avons également le devoir de le transmettre. C'est la mission qui nous a été confiée par la Charte de Venise (1964), c'est ce que nous avons appris de nos pères dans l'exercice de nos fonctions, nous, les historiens d'art, enseignants ou chercheurs, les conservateurs des monuments historiques, les directeurs de musée.

Depuis toujours les évangélistes sont assis sur le épaules des prophètes (cf. vitrail de la cathédrale de Chartres), leurs valeurs, leurs arguments, leurs critères sont-ils toujours les nôtres? Que pouvons-nous accepter en héritage? Quelles tâches devons-nous poursuivre? Que pouvons-nous remplacer? Comment le faire? Le nombre des membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse diminue. La culture humaniste ne fait plus recette chez les jeunes. L'art contemporain réprouve la durabilité (cf. exposition Sol LeWitt à Berne). Le présent va-t-il engendrer des historiens d'art sans passé? Est-ce que créer un musée de l'art contemporain ne représente pas une contradiction en soi? Ne nous restera-t-il que les volumes des 'Monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse' et le néohistorisme postmoderne? Avons-nous une conscience historique, une notion du temps? Sommes-nous un maillon dans la chaîne des générations? Qu'est-ce qui motivera les conservateurs de demain? Seront-ils les animateurs d'une société de loisirs?

Ce séminaire a pour but de remédier à l'hégémonie des spécialistes dans le domaine de l'histoire de l'art, de favoriser les relations entre les historiens d'art de tous genres et les conservateurs des monuments historiques, de définir avec

plus de précision leur situation présente et de regarder l'avenir avec plus d'optimisme. Au cours de ce séminaire il est prévu de traiter trois thèmes :

- Points de vue critique de personnes ne faisant pas partie de cette branche professionnelle (hommes politiques, sociologues, psychologues...)
- Joies et frustrations des spécialistes (responsables d'inventaires, conservateurs, conservateurs des monuments historiques...)
- Vision–innovation (quel avenir pour notre présent?)

Les suggestions et les exposés sont les bienvenus.

Le séminaire aura lieu du 8 au 10 novembre 1990 à l'Hôtel de Ville de Weinfelden/TG.

Littérature récente à ce sujet: *Charta über die Erhaltung und Restaurierung von Kunstdenkmalen und Denkmalgebieten*, Venedig 1964 (*Oesterreichische Zeitschrift für Kunst- und Denkmalpflege* 1968, S. 100f.) / *Albert Knoepfli, Schweizerische Denkmalpflege, Geschichte und Doktrinen*, Zürich 1972 (SIK), speziell S. 11 und 79ff. / *Beat Wyss, Jenseits des Kunstwollens, Beiträge zur Kunst und Kunstgeschichte um 1900*, Zürich 1986 (SIK), S. 27 – 37 / *Wilfried Lipp, Denkmalpflege/Moderne–Postmoderne*, in *Kunsthistoriker* (Mitteilungen des Oesterreichischen Kunsthistorikerverbandes V, 1988, Nr. 3/4, S. 17 – 28) / *Marion Wohlleben, Konservieren oder Restaurieren?* Zürich 1989 / *Die Denkmalpflege als Plage und Frage*, Festgabe für August Gebessler, München/Berlin 1989 (Verschiedene kritische Beiträge von Kunsthistorikern zur Stellung und Aufgabe der Denkmalpflege heute).

Jürg Ganz
Conservateur des monuments historiques
du Canton de Thurgovie
Frauenfeld

Infiltrations de plexiglas pour sauver une croix en pierre

A l'entrée de l'entreprise CIBA-GEIGY à Stein (AG) se trouve une des deux croix appelées 'croix de Schönaus'. Cette croix a été érigée en 1600 en souvenir du gouverneur de la partie occidentale de l'Autriche, Ital Eck von Schönaus, frappé subitement par la mort à cet endroit. Cette croix monolithique de grès rouge de 2,25 m de hauteur sur 1,70 m de largeur montre des deux côtés la morphologie très finement travaillée du Christ crucifié, la date, le blason et les initiales ainsi que – ce qui est très intéressant – les veines

N O U V E L L E S

du bois reproduites dans la pierre. Sur une photo du début du siècle la croix apparaît encore en excellent état. En 1957 son mauvais état a déjà nécessité de sérieuses réparations: les couches de pierre qui se séparaient les unes des autres ont été consolidées par une multitude de chevilles en métal scellées dans la matière. Deux autres restaurations ont été ensuite nécessaires à des intervalles toujours plus rapprochés, les parties manquantes ou endommagées par l'effritement de la pierre furent alors reconstituées par un mortier composé de ciment et de matières synthétiques. Malgré ces mesures, il y a deux ans, la croix se trouvait de nouveau dans un état désespéré, une restauration supplémentaire au moyen de substances traditionnelles n'aurait pas permis de laisser la croix en plein air. Il fut alors question d'opter pour une pratique appliquée couramment au cours des dernières années dans ce genre de cas. Cette pratique consiste à faire un moulage ou à faire exécuter une copie par un tailleur de pierre. Plusieurs problèmes s'opposèrent à cette pratique. L'état incomplet et fragmentaire de la croix n'aurait pas permis la réalisation d'une copie, il aurait été difficile de trouver un emplacement où conserver la croix originale de taille encombrante, la croix originale n'aurait plus été à l'endroit pour lequel elle avait été créée et où elle avait une justification historique. C'est pour cette raison que l'on opta pour le procédé d'infiltrations de plexiglas pratiqué sous vide, pour la première fois un objet provenant du Canton d'Argovie était soumis à ce procédé réalisé par une entreprise spécialisée de Bamberg. Avant de soumettre la croix aux infiltrations, un restaurateur s'est tout d'abord appliquée à éliminer toutes les interventions et consolidations réalisées au cours des restaurations précédentes. Puis les fissures et les trous ont été remplis d'un mortier aux composants minéraux, seules quelques pièces manquantes ont été entièrement reconstituées. On espère ainsi que l'original dans son état fragmentaire sera en mesure de supporter les conditions atmosphériques et pourra donc retrouver sa place en plein air. Cette forme de restauration n'est pas sans poser quelques problèmes au niveau de la conception de la conservation des monuments historiques et au niveau des changements radicaux opérés sur la matière de l'original, ces changements ne sont pourtant pas visibles à l'œil nu. L'avenir prouvera si cette méthode de conservation peut être retenue pour être appliquée dans d'autres cas extrêmes comme celui-ci.

Alexander Schlatter
Service des monuments historiques
du Canton d'Argovie, Aarau

N O U V E L L E S

Colloque international: 'Apôtres et prophètes au Credo'

A propos des stalles de Saint-Claude: Apôtres et prophètes au Credo, problèmes d'iconographie et d'histoire en Europe médiévale

Depuis l'incendie en septembre 1983 des stalles de Saint-Claude (Jura, France), chef-d'œuvre des années 1448-1465, un travail considérable a été réalisé par les deux conservateurs des Objets d'art de ce lieu. La recherche et l'étude des photos anciennes, confiées de partout, leur a permis de restituer en presque totalité la 'mémoire' des 200 sujets sculptés disparus; l'œuvre, jusqu'alors peu documentée, était en outre presque dépourvue de 'couverture' photographique officielle. Par décision du ministre, cette mémoire retrouvée entraînera la reconstitution réelle de la partie anéantie. Il s'agit là d'une 'restauration' toute à fait exceptionnelle, qui s'échelonnera dans les années à venir, mais déjà, la méthode mise au point pour l'étude à partir des documents et photographies doit être communiquée, et confrontée à d'autres. De surcroît, le sculpteur était bourgeois de Genève, et notoire dans cette ville.

Conjointement, l'iconographie de cet ensemble – peu reconnue sur place, étant donné l'absence d'inscriptions – a été mise en valeur, et reliée à un thème courant vers les XIIe – XVIe siècles. Celui-ci s'avère présent à travers l'Europe de l'Ouest, en presque toutes les techniques artistiques (peinture, vitrail, manuscrits...) et dans plusieurs branches de la littérature médiévale; l'inventaire des exemplaires déjà repérés atteint plusieurs centaines. Il anime notamment beaucoup d'œuvres suisses: peintures murales, et surtout le groupe des 'stalles genevoises' en pays romand. Ces rapprochements multiples ont suscité le projet d'un colloque international qui se tiendra du 24 au 26 septembre 1990, à Saint-Claude et Lons-le-Saunier. Un comité scientifique regroupant des historiens et des historiens d'art a mis au point le programme, et sollicité les communications. Celles-ci porteront sur:

- Le monastère de Saint-Claude vers 1450 (réforme, constructions, finances, large rayonnement du pèlerinage); le sculpteur Jehan de Vitry (entourage artistique à Genève, autres œuvres?); les stalles elles-mêmes (histoire, incendie, nouvelles données de la recherche récente).
- Le thème du Credo 'des apôtres'; extension européenne, présentation approfondie de quelques exemplaires; histoire (origine, développement, milieux promoteurs, déformation

et abandon, historiographie); présence dans les témoins littéraires.

– 'Image et pensée': représentation d'autres Credo; pourquoi le succès de celui-ci? ses richesses, ses lacunes; tensions entre image et mystère.

(Voir aussi page 41 de l'Agenda)

Abbé Pierre Lacroix
Lons-le-Saunier, France